

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CE VÉHICULES COMPLETS

MODÈLE A1 - PAGE 1



A **PACCAR** COMPANY

	Le soussigné certifie par la présente que le véhicule	Wouter Beuman Manager Homologation Department DAF Trucks NV
0.1.	Marque (raison sociale du constructeur)	DAF
0.2.	Type - Variante - Version	M4EN3 - TE205CD6ZZZ - EAA205NMLRSNNKD3340H1
0.2.1.	Nom commercial	CF 460 FT
0.4.	Catégorie de véhicule	N3
0.5.	Raison sociale et adresse du constructeur	DAF Trucks NV Hugo v.d. Goeslaan 1, 5643 TW Eindhoven, Pays-Bas
0.6.	Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires	La plaque est placée dans l'encadrement de la porte droite ou gauche de la cabine, rivé
	Emplacement du numéro d'identification du véhicule	Sur le longeron droit du chassis au niveau de l'essieu avant
0.9.	Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant)	
0.10.	Numéro d'identification du véhicule	XLRTEM4300G152762
	est conforme à tous égards au type décrit dans la réception délivrée le	e4*2007/46*0014*16 2016-07-22
	et peut être immatriculé à titre permanent dans les États membres. véhicule pour la circulation à droite tachymètre échelle métrique	
Eindhoven, 21-03-2017		

MODÈLE A1 - PAGE 2 Catégorie de véhicule N3

1.	Nombre d'essieux et de roues	2	6
1.1.	Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées	1	Essieu 2
2.	Essieux directeurs (nombre, emplacement)	1	Essieu 1
3.	Essieux moteurs (nombre, emplacement, crabotage d'un autre essieu)	1	Essieu 2
4.	Empattement (essieu 1-dernier essieu)	3600 mm	3600 mm
4.1.	Écartement des essieux: (1-2, 2-3, 3-4)		
5.	Longueur	5960 mm	2550 mm
6.	Largeur	470 mm	P/A
8.	Avancée de la sellette d'attelage (maximale et minimale en cas de sellette réglable)		4500 mm
9.	Distance entre l'extrémité avant du véhicule et le centre du dispositif d'attelage		
11.	Longueur de la zone de chargement	P/A	990 mm
12.	Porte-à-faux arrière		
13.	Masse en ordre de marche		7988 kg
13.1.	Répartition de cette masse entre les essieux (1, 2, 3, 4)	5388 kg	2600 kg
13.2.	Masse réelle du véhicule		P/A
16.	Masses maximales techniquement admissibles		7988 kg
16.1.	Masse en charge maximale techniquement admissible		20500 kg
16.2.	Masse techniquement admissible sur chaque essieu (1, 2, 3, 4)	9000 kg	13000 kg
16.3.	Masse techniquement admissible sur un groupe d'essieux		P/A
16.4.	Masse maximale techniquement admissible de l'ensemble [kg]		60000 kg
17.	Masses maximales admissibles du véhicule immatriculé/en service prévues pour le trafic national/international, code pays	National	BE
17.1.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue		19000 kg
17.2.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque essieu (1, 2, 3, 4)	9000 kg	12000 kg
17.3.	Masse en charge maximale admissible sur groupe d'essieux		P/A
17.4.	Masse maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue de l'ensemble		44000 kg
18.	Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de:		
18.1.	Remorque à timon d'attelage	P/A	53900 kg
18.2.	Semi-remorque		
18.3.	Remorque à essieu central	P/A	P/A
18.4.	Remorque non freinée		
19.	Masse statique maximale techniquement admissible au point d'attelage (semi-remorque, une remorque, une remorque à essieu central)	12512 kg	P/A
20.	Constructeur du moteur	DAF Trucks NV	MX-13 340H1
21.	Code moteur inscrit sur moteur		
22.	Principe de fonctionnement		Compression 4 temps

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CE VÉHICULES COMPLETS

MODÈLE A1 - PAGE 2
Catégorie de véhicule N3

23.	Électrique pur	23.1.	Véhicule [électrique] hybride	Non		Non		
24.	Nombre et disposition des cylindres	25.	Cylindrée	6 en ligne		12902 cm³		
26.	Carburant: Gazole/essence/GPL/GNC-biométhane/GNL/éthanol/biogazole/hydrogène			Gazole				
26.1.	Monocarburant/bicarburant/carburant modulable			Mono				
26.2.	(Bicarburant uniquement) Type 1A/Type 1B/Type 2A/Type 2B/Type 3B			P/A				
27.	Puissance maximale							
27.1.	Puissance nette maximale			340 kW		1700 rpm		
27.2.	Puissance horaire maximale (moteur électrique)	27.3.	Puissance nette maximale (moteur électrique)	P/A		P/A		
27.4.	Puissance maximale sur 30 minutes (moteur électrique)			P/A				
28.	Boîte de vitesses (type)	29.	Vitesse maximale	Automatique		90 km/h		
31.	Position du ou des essieux relevables	32.	Position du ou des essieux chargeables	P/A		P/A		
33.	Essieu(x) moteur(s) équipé(s) d'une suspension pneumatique ou équivalente			Oui				
35.	Combinaison pneumatiques/roues			385/65R22.5		315/80R22.5		
	Dimension du pneumatique (1, 2) (Indice de charge, Symbole de vitesse, Taille de la roue, déport) (1, 2)			160 K 11,75ET135		150 K 9,00ET162		
	Combinaison pneumatiques/roues			P/A		P/A		
	Dimension du pneumatique (1, 2) (Indice de charge, Symbole de vitesse, Taille de la roue, déport) (3, 4)			P/A P/A P/A		P/A P/A P/A		
36.	Connexions pour le freinage de la remorque mécaniques/électriques/pneumatiques/hydrauliques			Pneumatiques / électriques				
37.	Pression dans la conduite d'alimentation du système de freinage de la remorque]			8,5 bar				
38.	Code de la carrosserie			BC				
41.	Nombre et configuration des portes			2 portes, 1 à gauche 1 à droite				
42.	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)			2, 1 chauffeur et 1 passager				
44.	Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage, le cas échéant, voir Installation certificat			E4-55R-010253				
45.1.	Valeurs caractéristiques (D/V/S/U)			152 kN	P/A	P/A	20000 kg	
46.	Niveau sonore - À l'arrêt au régime de - En mouvement			89 dB(A)	1275 min ⁻¹	80 dB(A)		
47.	Niveau des émissions d'échappement (Euro)			Euro VI C				
48.	Émissions d'échappement - Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable			595/2009*627/2014C				
48.	1.1. Procédure d'essai: ESC			CO, HC,		P/A	P/A	
				NO _x , HC+NO _x		P/A	P/A	
	Particules , Opacité de la fumée (ELR)					P/A	P/A	
	1.2. Procédure d'essai: WHSC (EURO VI)			CO, THC		2.2 mg/kWh	1.2 mg/kWh	
				NO _x , NMHC		36.4 mg/kWh	P/A	
				CH ₄ , NH ₃		37.6 mg/kWh	1.17 ppm	
	Particules (masse), Particules (nombre)					1.1 mg/kWh	1.1E11 #/kWh	
	2.1. Procédure d'essai: ETC (le cas échéant)			CO, NO _x		P/A	P/A	
				NMHC, THC		P/A	P/A	
				CH ₄ , Particules		P/A	P/A	
	2.2. Procédure d'essai: WHTC (EURO VI)			CO, THC		94.1 mg/kWh	2.0 mg/kWh	
				NO _x , NMHC		160.8 mg/kWh	P/A	
				CH ₄ , NH ₃		P/A	0.86 ppm	
	Particules (masse), Particules (nombre)					1.5 mg/kWh	1.5E11 #/kWh	
	48.1.	Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption			P/A			
	50.	Réceptionné selon les exigences en matière de conception applicables pour le transport de matières dangereuses / Classe(s)			Non			
			P/A					
51.	Véhicules à usage spécial: désignation conformément à l'annexe II, partie 5			P/A				
52.	Remarques							
	Nombre de sièges			2, 1 chauffeur et 1 passager				
	Type de ralentisseur			Frein sur echappement + Intarder				